

(22/10/20) Notre lettre ouverte envoyée par email aux ministres et députés de la Région Bruxelloise concernant le projet d'une taxe kilométrique dite "intelligente"; mais qui, à l'analyse, révèle des aspects qui le sont beaucoup moins, alors que des alternatives sans inconvénients existent.

Mesdames et Messieurs les Ministres et Députés de la Région Bruxelloise,

Le projet de taxe kilométrique "smartmove" ne présente malheureusement pas que des avantages, et je suis très étonné que des inconvénients majeurs au point de vue santé et Environnement ont pu échapper à Madame la Ministre de la Mobilité, issue pourtant d'un parti écologiste. Ces inconvénients sont de plus anticonstitutionnels, alors que vous avez toutes et tous juré de respecter la Constitution. Enfin, les avantages d'une taxation en fonction de l'usage sont réalisables par une simple augmentation des accises sur les carburants, compensée par une diminution des taxes forfaitaires, en concordance avec les autres Régions et les pays voisins. Une autre alternative serait un simple relevé annuel du compteur kilométrique par l'utilisateur, vérifié lors des contrôles techniques et lors de la revente.

Vouloir décourager l'utilisation en heure de pointe, alors que celle-ci représente déjà une situation décourageante en soi pour tous ceux qui y sont **obligés**, est également une démarche pour le moins étonnante. Il me semblerait tellement plus efficace de créer une alternative, de concert avec toutes les parties impliquées, pour que ces personnes ne soient **plus obligées**

d'utiliser leur véhicule en heure de pointe. Cela conduirait à un désengorgement bien supérieur aux 10 % prévus par le projet smartmove. Il y aurait également beaucoup d'améliorations à apporter à la circulation elle-même, à commencer par synchroniser et réduire les feux de signalisation. Les poumons des riverains vous remercieraient.

Le projet smartmove donne un avantage économique clair aux automobilistes qui choisiront l'application sur smartphone. Ce faisant, il discrimine celles et ceux qui n'ont pas de smartphone et qui ne désirent pas s'en procurer, souvent par souci sanitaire. Cette discrimination est anticonstitutionnelle. L'alternative du boîtier OBU n'est pas une solution non plus pour ces personnes, car elles présentent le même inconvénient sanitaire; en plus du coût du boîtier, de son installation et de son entretien. Il reste l'alternative du forfait, qui de l'aveu même des promoteurs du projet, est la solution la plus onéreuse, réservée aux plus riches. Moi

qui croyais Groen un parti de gauche ?

Les smartphone et boîtiers OBU communiquent plusieurs fois par heure avec les antennes-relais. J'ai relevé dans un camion obligatoirement équipé d'un OBU, 7 communications en 45 minutes, chacune d'entre elles durant environ 30 secondes et occasionnant plusieurs pics de 1 V/m à l'intérieur de la cabine; et cela alors que le camion était à l'arrêt. Ces émissions sont souvent considérées comme faibles par mes collègues ingénieurs auxquels se fient souvent les Régions (ISSEP, IBPT, IBGE par exemple), et qui de leur propre aveu ne sont pas compétents en matière de santé. Mais ces émissions sont classées potentiellement cancérigènes par l'OMS et rendent malades des personnes (consciemment ou inconsciemment) électrosensibles. Or la Constitution prévoit le droit à un Environnement sain pour tous. Les pics atteignent probablement des niveaux supérieurs à 1 V/m à de multiples endroits pendant le roulage. Le SPF Santé a publié une brochure dans laquelle on lit : "*Dans un véhicule, un ascenseur, un parking souterrain ou simplement à un endroit où la couverture du réseau n'est pas étendue, par exemple, votre réception est mauvaise et votre GSM augmente de lui-même sa puissance*". La brochure déconseille l'utilisation d'un gsm dans les véhicules (smartphone et OBU sont des modem gsm)

www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/19090393/brochure_gsm_sante_FR.pdf

Il est vrai que les différentes autorités de santé nient encore aujourd'hui le lien que les électrosensibles font entre leurs symptômes et leur exposition aux rayonnements, en justifiant cette négation par l'existence d' "*études de qualité*". On peut lire dans la même brochure : "*fatigue, épuisement, problèmes de concentration, vertiges, nausées, palpitations, troubles digestifs,...* Les personnes concernées attribuent ces symptômes à l'exposition aux faibles champs électromagnétiques d'appareils électriques ou sans fil.

Plus de 40 études de qualité ont été réalisées avec des personnes « électrosensibles ». Selon le SCENIHR, seules quelques études ont établi un rapport entre les symptômes et l'exposition aux champs électromagnétiques. Mais ces résultats n'étaient ni statistiquement significatifs ni reproductibles. La majorité de ces études n'a trouvé aucune association. Cela fait supposer que l'exposition aux champs électromagnétiques ne joue pas de rôle (ou joue un rôle très faible) dans la genèse des plaintes. Le SCENIHR suppose que l'effet nocebo (un effet négatif né d'un a priori négatif) joue un rôle.

"

Même dans le cas où ces 40 études dramatiquement qualifiées "*de qualité*" par le SPF Santé étaient scientifiquement valables, et que l'effet nocebo expliquerait les symptômes tels que fatigue, problèmes de concentration et vertiges -lesquels symptômes sont évidemment catastrophiques pour les personnes au volant d'un véhicule et pour toutes les autres qu'elles croisent en circulant, piétons compris-, cela voudrait dire qu'on ne peut absolument pas imposer dans leur véhicule un objet tel que smartphone ou OBU qui va provoquer l'effet nocebo et les symptômes en question !

En réalité ces "études" sont des tests de provocation ayant tous les mêmes défauts ci-dessous, qui leur ôtent toute légitimité scientifique et mènent les autorités de santé se basant sur leurs conclusions, à une politique obscurantiste de négation de la réalité, et au maintien de souffrances quotidiennes depuis vingt ans pour de nombreuses personnes (encore une fois, que celles-ci soient conscientes ou non de leur électrosensibilité).

-Lors de tests de provocation, on demande aux participants de détecter si à tel moment précis, un émetteur de rayonnements est en fonctionnement ou non. Or, comme cela arrive pour la plupart des pathologies, en cas d'infection ou de certains traumatismes par exemple, il y a un délai entre l'apparition de la cause et l'apparition des symptômes, et surtout entre la disparition de la cause et celle des symptômes. Si vous vous brûlez et allez consulter le lendemain, comment réagiriez-vous si votre médecin vous disait : "c'est psychosomatique puisque la brûlure a eu lieu hier et que vous dites en souffrir aujourd'hui" ? C'est pourtant exactement le comportement des chercheurs qui organisent les tests de provocation. Le fait que les participants se trompent une fois sur deux (l'émetteur est allumé alors qu'ils pensent qu'il est éteint ou l'inverse) conduit les chercheurs à la conclusion que l'électrosensibilité est psychosomatique et un effet nocebo

-Les organisateurs sont souvent des psychologues sans formation médicale adéquate, ou une personne licenciée en éducation physique comme Maryse Ledent, [recrutée comme scientifique par Sciensano](#) après avoir été formée sur le tas au BBEMG, un organisme en partie dirigé par le gestionnaire du réseau électrique Elia. Or Elia a tout intérêt à faire perdurer la négation de l'électrosensibilité, afin d'éviter de se retrouver un jour obligé d'investir dans des infrastructures coûteuses pour protéger la population (blindage des transformateurs, enterrement des lignes aériennes etc.). La page web ci-dessous montre les liens étroits entre Sciensano, le BBEMG et Elia :

www.bbemg.uliege.be/fr/organisation-interne/

Il n'est donc pas étonnant que Madame Ledent conclut à l'effet nocebo devant une assemblée de sénateurs, comme le montre [un reportage de la rtbf](#) récent. Sur base des auditions, les sénateurs vont légiférer...

-Les participants ne sont pas nécessairement des électrohypersensibles souffrant systématiquement de leurs expositions aux rayonnements. Qui d'ailleurs accepterait de participer à une expérience qui va la/le faire souffrir ?

-On exclut souvent les personnes en mauvaise santé. Or les électrohypersensibles (conscients ou non) souffrent déjà de leur exposition permanente aux rayonnements. Les participants en bonne santé étant donc plutôt peu électrosensibles.

-On ne tient souvent pas compte des autres expositions (de l'extérieur, des gsm en poche etc.) ni de l'exposition subie avant d'arriver sur le lieu de l'expérience.

-On s'en tient à des questionnaires subjectifs au lieu de mener des examens cliniques.

Plusieurs études ont montré des [troubles cardiaques en présence de dect ou wi-fi](#), en utilisant des mesures médicales et non des questionnaires; mais elles ne font pas partie des 40 "études de qualité

" retenues par le SPF Santé.

-Une étude a été menée en Hollande avant que la 3G ne soit déployée (TCO, 2003). La plupart des participants, soumis à des rayonnements 3G de laboratoire, sont tombés malades. L'étude a été reproduite en Suisse en 2006, donc après le déploiement de la 3G, en excluant les personnes malades. Les personnes tombées malades à cause de leur exposition quotidienne à la 3G étaient donc exclues. L'étude suisse n'a donc pas eu les mêmes résultats que l'étude hollandaise. Une étude annule l'autre, et le tour est joué.

Avez-vous relevé cette coïncidence : les maladies chroniques (notamment auto-immunes, neurologiques, ...), les douleurs chroniques, l'absentéisme et la consommation de médicaments n'arrêtent pas d'augmenter depuis que les rayonnements gsm/wi-fi sont apparus et n'arrêtent pas d'augmenter eux aussi ? Des phénomènes comme la fibromyalgie apparue spontanément, la dépression, le burn-out, la violence gratuite sont en plein boom. [Alors qu'un lien entre rayonnements et troubles psychiatriques est établi scientifiquement](#)

. L'espérance de vie en bonne santé a baissé. Les décès en-dessous de 65 ans représentent toujours 20% du total, malgré les énormes progrès de la médecine, de l'hygiène, des aides sociales et de la sécurité routière. Il semble que le système immunitaire des êtres vivants soit devenu défaillant. Des anciennes maladies infectieuses refont leur apparition, et il y en a eu plusieurs nouvelles ces vingt dernières années, y compris chez les animaux et les végétaux. La résistance aux antibiotiques et aux soins en général augmente. Beaucoup d'anciens malades du covid-19 disent rester en mauvaise santé des mois après, même des jeunes qui n'avaient aucun problème. Avec des symptômes identiques à ceux décrits par les électrosensibles. Idem pour les malades de Lyme, des années après avoir été mordus par une tique. Dès que vous osez faire le rapprochement entre covid-19 et rayonnements, les autorités et médias vous classent parmi les adeptes de la théorie du complot, mais savez-vous que d'éminents scientifiques, comme le

[Professeur Vander Vorst](#)

(membre du Conseil Supérieur de la Santé), et même

[des députés](#)

de formation scientifique font aussi ce rapprochement ? Le lien est tout simplement le système immunitaire,

[chargé d'éliminer les virus](#)

, mais que l'exposition aux rayonnements rend défaillant.

Bref tout le monde est concerné, vous-même, votre famille, tout l'Environnement. Lorsqu'on assiste à une telle coïncidence, le minimum de bon sens n'est-il pas d'empêcher une augmentation des rayonnements ? Or le projet smartmove va non seulement les augmenter dans les véhicules, mais dans tout l'Environnement, par une sollicitation accrue du réseau d'antennes-relais, qu'il faudra renforcer, et de grandes quantités de données émises dans l'air. Le champ électrique artificiel ambiant va augmenter, y compris dans les logements.

Ces données devront être stockées dans des serveurs qu'il faut multiplier, refroidir, entretenir. Il faudra extraire plus de métaux rares et fabriquer plus de plastique, consommer plus d'eau et d'électricité et contribuer au réchauffement climatique... N'est-ce pas interpellant, dans un cadre de politique générale se voulant écologiste ?

Bien cordialement,

Eric Jenaer
lr
administrateur de Teslabel
www.teslabel.be